



Dimanche 11 août 2024



Impôts: une plateforme numérique pour le paiement des droits de timbres fiscaux



La Direction générale des impôts (DGI), a lancé, jeudi à Alger, la plateforme numérique "Tabioucom", dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux. La cérémonie de lancement de cette plateforme a été présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du médiateur de la République, Madjid Ammour, et du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement.

Cette plateforme accessible 24h/24 et 7j/7, permet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement.

Selon les explications fournies, le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire.

Ce service sera élargi dans "les prochains jours" pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres de commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires.

Cette plateforme disponibles en trois langues (arabe, anglais et français), est accessible via le site électronique (tabioucom.mf.gov.dz), et une cellule d'écoute a été mise en place pour recevoir les préoccupations des utilisateurs, via le courriel (tabioucom@mf.gov.dz).

Cette plateforme a été conçue par des groupes de travail des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Poste, du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique ainsi que de l'Entreprise d'Appui au développement du numérique (EADN).

Une démonstration pratique de cette plateforme a été présentée par l'utilisation de données réelles, ayant donné lieu à la fluidité de l'opération d'acquisition et de retrait de timbres fiscaux.

La cérémonie a été marquée également par la signature d'un accord de partenariat entre la DGI et la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives relevant du ministère de l'Intérieur, pour définir les modalités pratiques de vérification et de validation des reçus du e-paiement des droits de timbre.

Intervenant à cette occasion, M. Faïd a indiqué que "cet évènement important" constitue une nouvelle pierre angulaire qui s'ajoute à l'édifice des produits numériques et des services à distance, développés par les cadres du ministère des Finances.

Il a souligné que cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches administratives, afin de permettre au citoyen ainsi qu'à l'opérateur économique d'éviter les déplacements aux recettes des impôts pour s'acquitter des droits de timbre, ainsi que "d'éviter toute forme de contrebande et de falsification des timbres fiscaux".

Les services disponibles sur la plateforme "tabioucom" sont un "modèle à suivre" en matière de développement des services numériques, qui "contribueront, sans doute, au renforcement de la confiance entre le citoyen et l'administration", a indiqué le ministre, soulignant l'importance de promouvoir cette plateforme et d'œuvrer à élargir les services numériques pour inclure plus de mesures fiscales dans le "prochain avenir".

Après avoir rappelé les réalisations numériques dans le secteur financier, M. Faïd a souligné que ces réalisations visaient "principalement à instaurer une gestion électronique permettant à tous les acteurs de ce secteur, y compris les impôts, les douanes, les domaines, la trésorerie, la comptabilité, les banques et les services du budget, de mettre en place des systèmes d'information garantissant une gestion transparente et efficace, ainsi que la fourniture de services numériques de haute qualité".

Pour sa part, la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a qualifié, dans son intervention, le lancement de cette plateforme de "démarche innovante et de bond qualitatif" dans le processus d'amélioration et de simplification des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques.

Entres autres avantages de la plateforme "tabioucom", la responsable a cité l'augmentation du recouvrement fiscal, la mobilisation des ressources fiscales, et la garantie des droits du Trésor public à travers la création d'un mécanisme permettant de vérifier le paiement effectif, ainsi que la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour renforcer l'inclusion financière.

Elle a également fait savoir qu'un espace sera mis à la disposition des services concernés par la délivrance des documents d'identité et de mobilité, permettant à l'administration auprès de laquelle a été déposé le dossier, de vérifier et de valider l'authenticité des reçus du e-paiement afin d'éviter toute falsification ou utilisation illégale.

A cette occasion, Mme Abdellatif a passé en revue les services numériques lancés par la DGI au cours des dernières années, ainsi que d'autres qui seront lancés progressivement.



[Le Général-major Bakhouche prend part à Accra à la 8e réunion des Directeurs généraux des Douanes de la ZLECAf](#)

Le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, a pris part, vendredi à Accra (Ghana), aux travaux de la 8e réunion des Directeurs généraux des Douanes de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf), indique un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).

Tenue au siège du Secrétariat général de la ZLECAf, la réunion a permis d'évoquer plusieurs points relatifs aux activités des Douanes dans cette Zone, à l'instar de "l'élaboration de la version finale du Titre de passage en Douanes (TPD) et l'examen des questions en suspens concernant le certificat d'origine électronique", selon la même source.

A cette occasion, "les rapports des différents comités de la ZLECAf ont été examinés, notamment celui de la 8e réunion du Sous-Comité sur la facilitation des échanges, la coopération douanière et le transit, tenue du 6 au 8 août en cours, laquelle a précédé la réunion des Directeurs généraux", note le communiqué.

"Les questions de mise en œuvre liées aux annexes 3 et 8 ont été également examinées, outre la nécessité d'élaborer un cadre réglementaire sur la coopération douanière et l'assistance administrative", a ajouté la même source.

Pour rappel, l'Algérie avait ratifié l'accord portant création de la ZLECAf, signé le 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda), et ce, en vertu du décret présidentiel n21-133 du 5 avril 2021, lit-on dans le communiqué.



[L'adoption d'une convention de l'ONU sur la cybercriminalité s'ajoute aux succès de l'Algérie sous la conduite du président de la République](#)

NEW YORK (Nations unies) - Les efforts inlassables déployés par la diplomatie algérienne au niveau international, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été couronnés jeudi par l'adoption du texte d'une Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité qui vient s'ajouter aux nombreux succès que l'Algérie n'a cessé de remporter.

Ce texte, adopté par le Comité Intergouvernemental chargé d'élaborer une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, présidé par l'ambassadeur algérienne Faouzia Mebarki, représente un succès qui a couronné trois années consécutives de négociations intenses avec l'ensemble des Etats membres.

Dès son élection en mai 2021, la présidence algérienne du Comité a entrepris des efforts inlassables pour rapprocher les points de vue divergents des Etats membres.

Adoption d'une Convention de l'ONU sur la lutte contre la cybercriminalité après des efforts sous la conduite de l'Algérie

Le Comité intergouvernemental a tenu huit sessions consacrées aux négociations, alternées de consultations intensives menées par la diplomate algérienne et son équipe, non sans faire face à moult défis, avec les acteurs les plus influents dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Union européenne (UE), l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et d'autres Etats membres.

Les efforts de la diplomatie algérienne ont été couronnés par l'adoption du texte intégral de la Convention onusienne par consensus avec l'enregistrement de demandes de vote sur certains points, sans que cela n'empêche l'adoption du texte intégral à l'unanimité et sans vote, un résultat qui était bien en dessus des espérances compte tenu du caractère controversé de l'objet de l'accord et des complexités liées au contexte actuel de la situation internationale.

Immédiatement après l'adoption du texte de la Convention, les Etats participants ont salué le niveau de professionnalisme et d'impartialité qui a caractérisé le travail de la présidence algérienne du Comité dans la conduite de ce processus de négociation complexe.



[Des indicateurs positifs traduisant la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale.](#)

L'économie nationale a enregistré une série d'indicateurs positifs traduisant la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale, affirme le rapport du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) pour l'année 2023, qui recommande la nécessité d'accélérer les efforts pour soutenir un environnement propice au développement.

"L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale fondée sur les engagements présidentiels visant à consacrer une nouvelle politique indépendante de la rente pétrolière, à engager la réforme globale de l'Etat, à moraliser la vie politique et publique, à renforcer la bonne gouvernance et à redonner à la concertation économique et sociale la place qui lui revient dans l'édifice institutionnel, à travers notamment la constitutionnalisation du CNESE et le renforcement de ses compétences", est-il indiqué dans le document.

Cette transformation, poursuit le rapport, se traduit par des mesures engagées en matière de finances publiques, de réforme bancaire, d'investissement, de commerce extérieur, de soutien à l'entreprise, d'organisation des marchés et de la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans ce cadre, l'année 2023 a été marquée par le début de la mise en oeuvre effective du nouveau mode de gouvernance du budget de l'Etat et de la promulgation de la loi monétaire et bancaire qui a introduit la monnaie numérique de la banque centrale (Dinar algérien digital), redéfinit les opérations bancaires pour inclure celles conformes aux principes de la finance islamique et la création d'un Comité national des paiements (CNP).

Un règlement a été promulgué définissant les conditions d'autorisation et d'exercice de bureau de change, outre la dynamisation du marché boursier et son réorganisation, la publication du cadre

juridique régissant le financement participatif (crowdfunding), l'inauguration de deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal pour soutenir l'activité de l'exportation vers l'Afrique.

Les réformes ont concerné également le cadre de l'investissement, selon le rapport soulignant que la mise en oeuvre de la nouvelle loi relative à l'investissement a permis des réels progrès notamment en matière de décentralisation du traitement des décisions, de garanties, de suppression des restrictions légales concernant les étrangers.

Cela a permis d'enregistrer 4.574 projets au niveau de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI) à fin 2023, en hausse de 153% comparativement à 2022. Le nombre des investissements étrangers enregistré a évolué, quant à lui, à 87 projets à fin 2023, d'un montant de 853 milliards de dinars, contre 14 projets en 2022 et 1 projet en 2021.

S'agissant des mesures prises pour la consolidation du cadre de vie et du pouvoir d'achat des citoyens, le rapport a mis en exergue notamment la revalorisation des salaires, des pensions et allocations de retraite, la hausse de l'allocation chômage, l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité.

Par ailleurs, le rapport met aussi en avant la politique de commerce extérieur qui permet de préserver les ressources financières externes et protéger la production nationale. Ainsi, plusieurs mesures ont été prises à l'instar de la création du Haut Conseil de régulation des importations, chargé de déterminer et d'orienter la politique appliquée en la matière et de proposer les mesures visant à favoriser la substitution aux importations.

Cela s'ajoute à la mise en place au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) pour examiner les demandes des importateurs et leur conformité avec les orientations des pouvoirs publics.

En matière d'organisation des marchés, le rapport souligne que ceux-ci ont été "correctement approvisionnés, notamment en produits de première nécessité, malgré des ruptures occasionnelles ou conjoncturelles".

En parallèle, les exportations hors hydrocarbures ont connu une évolution marquante qui a permis de doubler leur taux de couverture des importations de 6,5% en 2020 à 11,4% en 2023. Grâce aux performances de la balance commerciale, l'évolution de la balance des paiements en 2023 montre une position excédentaire avec un solde positif de 6,35 milliards de dollars.

Toutefois, le CNESE a souligné que "la mise en application du mécanisme d'ajustement Carbonne aux frontières en octobre 2023 pourrait avoir un impact significatif sur les exportations des engrais, acier et fer".

Dans le secteur financier, le rapport a salué les avancées constatées notamment en matière de recettes fiscales qui ont affiché en 2023 une hausse de 17, des assurances qui ont évolué de 3,5%, des transactions via internet qui ont augmenté de 77%, en sus du développement remarquable de la finance islamique.

Concernant l'inflation, le CNESE évoque une "maîtrise du rythme annuel d'évolution des prix malgré la tendance haussière enregistrée au niveau mondial".

Le rapport du CNESE a souligné les avancées constatées au niveau de certains secteurs tels que l'agriculture considéré comme un levier important de la croissance, le BTPH qui représente 80% des projets dégelés au cours des années 2022 et 2023, les transports ainsi que le secteur du tourisme qui a enregistré un flux de 3,29 millions de touristes à destination de l'Algérie (une hausse de 190% par rapport à 2022) dont 66% sont des étrangers.

Par ailleurs, les auteurs de ce rapport recommandent l'amélioration de l'inclusion financière avec une plus grande généralisation des systèmes de paiement électronique, le renforcement de l'efficacité du système bancaire par la mise en place d'une agence de notation nationale et autonome, l'accélération de la mise en oeuvre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures, l'accélération de l'octroi du foncier économique, l'intensification des projets d'énergie solaire, la dynamisation du secteur minier, la régulation des prix sur le marché national et la lutte contre l'informel, ainsi que la promulgation d'une nouvelle loi relative à la concurrence.



Sonatrach annonce la reprise de ses activités pétrolières au Niger

Le groupe Sonatrach a annoncé dans un communiqué la reprise des activités pétrolières au Niger et ce, suite à des réunions à Niamey avec la société nigérienne de pétrole (Sonidep S.A).

Lors d'une visite d'une délégation conduite par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab au Niger, des réunions ministérielles incluant les managers de Sonatrach et Sonidep S.A ont été tenues, à l'issue desquelles, il a été décidé la reprise des travaux par "Sipex", filiale de Sonatrach, sur le bloc "Kafra", avec un planning de réalisation convenu d'un commun accord, fait savoir la même source.

Il a été également convenu qu'un suivi mensuel de l'avancement du projet "Kafra", soit mis en place, à travers un comité mixte de suivi, à l'effet de s'assurer de la mise en oeuvre effective des travaux".

Des axes de coopération entre Sonatrach et Sonidep S.A ont également été identifiés notamment dans le domaine de la formation et du développement des compétences, ainsi que les perspectives de relance de projets d'envergures, à l'instar du projet de pipeline transsaharien TSGP, selon le communiqué.

"Cette rencontre constitue une opportunité précieuse pour les parties en vue de renforcer leur relation bilatérale et de favoriser le développement durable de l'industrie pétrolière et gazière, à l'échelle régionale tout en oeuvrant ensemble vers des objectifs communs", conclut le document.

Pour rappel, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a effectué une visite de travail les 6 et 7 août au Niger, accompagné du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi et des cadres du ministère et du groupe public.

Le CAAID lance l'initiative "Roya" pour une vision prospective de l'économie nationale

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a annoncé, samedi à Alger, le lancement d'une nouvelle initiative "Roya" (Vision), visant à formuler des propositions à moyen et long termes pour une économie durable et forte.

L'initiative est conduite par un conseil composé de six membres et 36 commissions thématiques qui veillent, chaque semaine, à lancer un débat sur les moyens de développer un secteur économique donné, en sollicitant des chaînes créées spécialement à cet effet via les réseaux sociaux (WhatsApp, Telegram, Facebook, LinkedIn), l'objectif étant d'obtenir des propositions écrites, a déclaré à l'APS le président du CAAID, Amine Boutalbi, en marge d'une rencontre consacrée à la présentation de l'initiative.

Tous les opérateurs économiques, experts, porteurs de projets et acteurs de la société civile peuvent contribuer à l'élaboration de ces propositions, avant leur soumission pour examen à des commissions ad hoc dans le cadre de conférences, dont les recommandations seront communiquées aux instances consultatives et aux ministères, précise le même responsable.

Les débats seront axés essentiellement autour du "développement des différents secteurs d'activité économique et d'investissement dans les jeunes et les porteurs de projets, le renforcement de l'innovation, la relance du rôle de la communauté nationale à l'étranger, outre le soutien de l'économie verte, de l'énergie renouvelable et l'autonomisation de la femme", a-t-il ajouté.

Il s'agit également "du renforcement de la recherche scientifique et de la contribution à la création d'un cadre juridique et diplomatique favorisant l'attractivité des investissements", selon les explications fournies.

Les débats auront également une dimension locale, les jeunes et acteurs de la société civile, issus des différentes wilayas étant invités à y participer pour tenter d'apporter des solutions à leurs problèmes.

Dans son allocution, M. Boutalbi a précisé que 150 membres se sont inscrits à l'initiative depuis son ouverture il y a une semaine, en sus de 300 opérateurs économiques désirant y adhérer, qualifiant cette initiative d'outil "pour transformer les défis en opportunités, et pour construire des mécanismes de coopération efficaces entre tous les acteurs de la société, y compris le Gouvernement, le secteur privé, le secteur public et la société civile".

Placée sous le slogan "Construisons un avenir meilleur", cette initiative aspire à "réaliser une économie algérienne diversifiée et durable, en mesure de faire face aux défis mondiaux d'ici 2040, au moyen de laquelle l'Algérie deviendra un pays leader dans les domaines de la technologie, de l'innovation, et de l'économie verte, afin de réaliser la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et environnementale", a indiqué le même responsable.

Pour sa part, le coordinateur de l'initiative, Abdelhakim Hadjou, a précisé que l'objectif de cette initiative est de "déterminer les obstacles rencontrés par chaque secteur économique et de coordonner entre ces secteurs pour en assurer le développement au même rythme par l'ouverture de canaux de communication entre les acteurs de chaque domaine".

Selon lui, cette initiative devrait "nous offrir une vision extérieure globale et claire de ce qui se passe dans notre économie, avec la possibilité de bénéficier progressivement des avancées enregistrées dans les pays les plus développés".

La rencontre a vu la participation du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, ainsi que des représentants de l'Observatoire national de la société civile, de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), de parlementaires, d'experts, de chercheurs, de cadres et d'acteurs économiques.



Présidentielle du 7 septembre: tirage au sort pour la répartition des plages horaires des interventions des candidats sur les médias audio-visuels

Le tirage au sort sur la répartition des plages horaires allouées aux interventions des candidats au titre de "l'expression directe" sur les médias audio-visuels publics, en prévision de la campagne électorale de la présidentielle du 7 septembre, a eu lieu, samedi à Alger.

Cette opération s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal", sous la supervision du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, en présence des représentants des candidats à la prochaine élection.

A cette occasion, les plages d'intervention ont été fixées au niveau des médias audio-visuels publics, à savoir 6 minutes pour chaque intervention d'un candidat.

La Radio algérienne a dédié 4 chaînes pour la diffusion de l'expression directe des candidats sur 3 créneaux/jour, à raison de 3 plages dans chaque créneau pendant les 20 jours de la campagne du 15 août au 3 septembre.

La Télévision algérienne a également dédié 4 chaînes pour l'opération, portant le nombre total des plages pour chaque candidat à travers les médias audio-visuels publics, à 480 avec un volume horaire de 48 heures.

Pour ce qui est du volume horaire global des plages, il s'élève à 1.440, soit 144 heures.

Dans une déclaration à cette occasion, M. Charfi s'est dit satisfait des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération, ce qui rassure quant aux préparatifs de cet important rendez-vous, en termes de moyens humains, de l'organisation ou de la logistique".

Le même responsable a en outre appelé les électeurs à "participer massivement" au scrutin, dans le but de "soutenir le processus démocratique".

Impératif de prendre en charge les unités industrielles confisquées dans les plus brefs délais.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné, jeudi, des instructions à l'effet de prendre en charge "dans les plus brefs délais" les unités industrielles confisquées en vertu de jugements définitifs de la justice, au nombre de 23 unités au total, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion à laquelle ont pris part les présidents directeurs généraux (Pdg) des groupes et sociétés holdings du secteur auxquels ont été transférés les actifs et biens confisqués, conformément aux conclusions de la dernière réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE), en présence de représentants de la Direction générale du domaine national (DGDN).

Lors de cette réunion qui "s'inscrit dans le cadre de l'application des directives du président de la République concernant les biens et actifs confisqués en vertu de jugements définitifs, le ministre a donné des instructions à l'effet de "prendre en charge et superviser ces unités dans les plus brefs délais, au nombre de 23 usines du secteur industriel".

M. Aoun a également instruit les responsables des groupes à l'effet de "se rapprocher et de coordonner avec les services du Domaine de l'Etat au niveau local, en vue d'accélérer la préparation des différents contrats nécessaires à cette opération d'ici dimanche prochain pour finaliser la procédure".

Le ministère a précisé dans son communiqué que certaines unités et actifs ont été transférés à certaines entreprises publiques relevant du secteur, et que tous les dossiers seront régularisés conformément aux procédures légales en vigueur.



Une plateforme numérique pour le paiement des droits de timbres fiscaux



La Direction générale des impôts (DGI) a lancé, jeudi à Alger, la plate-forme numérique Tabioucom, dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux. La cérémonie de lancement de cette plate-forme a été présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faid. Cette plate-forme, accessible 24h/24 et 7j/7, permet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de

télécharger le reçu de paiement. Le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la Carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire. Ce service sera élargi dans «les prochains jours» pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres de commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires. Cette plate-forme, disponible en trois langues (arabe, anglais et français), est accessible via le site électronique (tabioucom.mf.gov.dz). Une cellule d'écoute a été mise en place pour recevoir les préoccupations des utilisateurs, via le courriel (tabioucom@mf.gov.dz).



[Direct, franc et ouvert au dialogue... Le style Tebboune séduit](#)

Sur le plan du marketing politique, le président a bougrement renforcé sa visibilité, à l'international.

La communication du président de la république a connu de nombreuses péripéties, depuis les premiers instants de cette mandature qui tire à sa fin. Premier magistrat du pays, Tebboune a catégoriquement rompu les ponts avec les pratiques d'antan et les rituels classiques de la communication présidentielle. Un mandat présidentiel durant, les algériens ont pris l'habitude de suivre les posts et les annonces du Président sur ses comptes, dont Facebook et Twitter. Pour le Président, en plus d'être à la page et d'être en permanence en situation de communication avec ses électeurs, il était important d'occuper la scène afin de couper court aux intox et autres manipulations. Il faut dire que depuis les premiers instants de son investiture, le président Tebboune a su placer la communication parmi ses grandes priorités et au coeur de son approche de travail. Tout le monde se rappelle ces fameux instants forts, lors de la cérémonie d'investiture à la tête de la magistrature suprême, où Tebboune avait décoré le défunt général-major, Ahmed Gaïd Salah. C'est à partir de cet instant précis qu'avait commencé l'esquisse d'une parfaite stratégie de communication, destinée à rester en symbiose avec les Algériens, mais aussi pour couper l'herbe sous le pied aux fossoyeurs et aux roubards. Une rude bataille qui se dessinait déjà en amont de cette première mandature, sur fond de moyens de communication boostés par des technologies nouvelles, pour le moins, fracassantes. Pour cela, il fallait se délester de cette communication classique rigide et empreinte de formalisme, pour aller chercher la visibilité et l'audimat directement auprès des personnes concernées, par l'intermédiaire de moyens et des ressources adaptés. L'équipe du Président avait compris qu'il était crucial de maîtriser les moyens et les canaux d'une communication innovante, car, au final, ils constituent une véritable arme aux mains de ceux qui les maîtrisent. Au fil des mois, le président Tebboune a commencé à occuper l'ensemble des espaces garantis de l'État et à focaliser l'attention de l'opinion publique, via une série d'actions payantes, au demeurant. Les Conseils des ministres n'avaient plus la même allure, ni n'étaient aussi répulsifs et sans impact, comme auparavant. Sur les réseaux sociaux, les communiqués intégraux des réunions des Conseils des ministres étaient balancés et largement partagés sur les différents réseaux sociaux par des citoyens anonymes. L'une des plus importantes mesures prises dans le cadre de la stratégie de communication du Président aura été, sans nul doute, l'organisation de rencontres périodiques avec la presse nationale. un moment fort en annonces et en révélations, dans la vie politique nationale. Une tribune pour le président de la République, afin de remettre cycliquement les pendules à l'heure, que ce soit pour les problèmes d'intérêt national, ou pour aborder des questions internationales, continentales ou autres. Avec les professionnels des médias, les journalistes et autres responsables du secteur, Tebboune a su appuyer les efforts de la corporation et à valoriser ses efforts, à différentes occasions. Sur le plan du marketing politique, Tebboune a bougrement renforcé sa visibilité à l'international, en tirant profit de sa renommée médiatique et les différentes sollicitations médiatiques récurrentes. Les nombreuses interviews multipliées, accordées à différents médias internationaux et arabes, dont «Russia Today»,

«France 24», Al Jazeera, la télévision chinoise Cgtn, ainsi que des journaux français dont Le Figaro et L'Opinion, Le Point, entres autres, témoignent de cette aura ascendante du Président au sein de l'opinion mondiale. Mais là ce n'est que la partie médiatique du plan de communication du Président. En effet, le président Tebboune a su, tout au long de son mandat, développer un charisme inégalé et tisser une image qui rompt intégralement avec les anciens clichés, rigides et désuets. C'est un Président à l'écoute de tous les pans de la société et constamment sur le qui-vive concernant les difficultés et les entraves susceptibles de constituer des blocages ou donner lieu à des complications. Le mandat présidentiel de Tebboune a été, ce faisant, marqué par des audiences récurrentes accordées à des hommes politiques, des chefs de partis, de syndicats, de représentants de patronats, d'associations professionnelles et même de cadres compétents susceptibles d'apporter un plus à l'édifice national. Les cérémonies de valorisations des compétences, des efforts, l'innovation et l'excellence organisées périodiquement, à l'initiative de la présidence de la République, participent de cette nouvelle vision du management de la communication au plus haut niveau.



[La France réalise sa plus faible récolte de blé depuis 40 ans](#)

La moisson de blé en France est sur le point d'aboutir à «une des plus faibles récoltes des 40 dernières années», avec un volume estimé en recul de près de 24% par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, rapporte, vendredi dernier, le ministère de l'Agriculture. D'ordinaire premier producteur et exportateur européen de blé tendre, la France connaît cette année «parmi les trois plus petites récoltes (...) des 40 dernières années» en raison d'un hiver pluvieux et du manque d'ensoleillement, selon une note du service de statistiques du ministère (Agreste). La production de blé tendre est estimée à 26,3 millions de tonnes, en baisse de près de 25% par rapport à 2023 et de 23,9% par rapport à la moyenne des années 2019 à 2023, indique Agreste. Cela implique «une des plus faibles récoltes des 40 dernières années». La France pourrait ainsi faire face à sa plus faible production depuis 1987 (25,8 millions de tonnes), selon des données du ministre français de l'Agriculture.



[Intégration économique et facilitation du commerce en Afrique : Les Douanes algériennes s'engagent.](#)



Place à l'accélération de la mise en oeuvre de la ZLECAF. C'est ce qui ressort des travaux de la dernière rencontre ayant réuni, vendredi dernier à Accra, au Ghana, les patrons des Douanes des pays membres de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Ladite rencontre tenue au siège du secrétariat général de la Zlecaf est qualifiée comme un autre grand pas pour la coopération douanière et le commerce intra-africain. Il s'agit précisément de la 8e réunion des patrons des Douanes dont le

général-major, Abdelhafid Bakhouche, DG des Douanes, a représenté le pays. Les travaux de cette rencontre ont été consacrés aux discussions autour de plusieurs volets d'importance cruciale et des enjeux clés pour l'intégration économique et la facilitation du commerce en Afrique. Parmi les points principaux figurent l'élaboration de la version finale du titre de passage en Douanes (TPD). Il s'agit d'un document qui représente une pièce maîtresse dédiée à simplifier et standardiser les procédures douanières à travers l'ensemble des pays membres de la Zlecaf. Le conclave a été l'occasion de discuter d'autres aspects techniques à mettre en place dont celui de l'élaboration du certificat d'origine électronique. Contrairement au certificat d'origine manuel, le document numérique devrait permettre un gain du temps dans les procédures de vérification des certificats transfrontaliers et sert à l'élimination de la fraude liée aux certificats d'origine grâce à la transmission immédiate du certificat d'origine certifié. La numérisation de ce document permet également d'améliorer les données statistiques précises disponibles dans le cadre des échanges intra-africains. L'examen des rapports des différents comités de la Zlecaf, notamment celui du sous-comité sur la facilitation des échanges, la coopération douanière et le transit a été au menu des discussions de la rencontre des patrons des Douanes. De retour au document de la DGD, le conclave a été l'occasion d'examiner les questions de mise en oeuvre liées aux annexes 3 et 8. «La 3e annexe est, notons-le, liée à la coopération douanière et assistance administrative mutuelle, tandis que la 8e concerne le transit.» L'Algérie est, pour rappel, signataire de l'accord portant création de la Zlecaf lors du sommet de Kigali le 21 mars 2018. L'engagement du pays dans ces réunions souligne son soutien aux efforts d'intégration économique dans le continent africain. En vertu de cette adhésion, les opérateurs économiques peuvent effectuer des échanges commerciaux avec leurs homologues des pays partenaires de l'initiative sans contraintes douanières, conformément à l'accord de la Zlecaf, comme souligné par Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la Promotion des exportations. Le progrès économique escompté en Afrique nécessite «une meilleure application de l'accord de libre-échange continental tout en poursuivant les réformes économiques pour développer le climat du commerce et des affaires en Afrique», a estimé le ministre. «Pour ce faire, une nouvelle loi sur les investissements en Algérie a été adoptée pour améliorer le système d'investissement en faveur de la coopération et du partenariat avec les partenaires étrangers, notamment les Africains», a-t-il mis en avant. «Cette loi est à même d'ouvrir de nouveaux horizons aux investisseurs et leur accorder les facilitations requises, en vue de passer de la production à l'exportation outre son accompagnement des hommes d'affaires et des entreprises étrangères concernant le transfert de bénéfices», a-t-il ajouté.



[Une dynamique positive de L'économie nationale : Les indices du développement](#)

Le travail de fond se poursuit sur un rythme soutenu, mais également sur un suivi des actions de reformes.

Constat unanime et appuyé par des chiffres indiscutables et approuvé par des organismes financiers et économiques, nationaux et étrangers, l'évolution positive de l'économie nationale ces dernières, est un fait indéniable. Pour le CNESE, le nouveau cap pour le développement n'est plus à démontrer. L'évolution positive des indicateurs économiques reflète clairement la nouvelle dynamique. Il précise dans son rapport que «l'année 2023 a été marquée par la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale, fondée sur les engagements présidentiels visant à consacrer une nouvelle politique indépendante de la rente pétrolière, à engager la réforme globale de l'État, à moraliser la vie politique et publique, à renforcer la bonne gouvernance et à redonner à la concertation économique et sociale la place qui lui revient dans l'édifice institutionnel, à travers notamment la

constitutionnalisation du CNESE et le renforcement de ses compétences». En point fort de cette évolution, il faut dire que les réformes introduites à travers les nouvelles dispositions pour l'investissement, et l'accès aux canaux bancaires et au foncier industriel ont eu un impact inédit sur la relance des secteurs stratégiques. Pour le CNESE, cela a permis d'«enregistrer 4574 projets au niveau de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI) à fin 2023, en hausse de 153% comparativement à 2022. Le nombre des investissements étrangers enregistré a évolué, quant à lui, à 87 projets à fin 2023, d'un montant de 853 milliards de dinars, contre 14 projets en 2022 et 1 projet en 2021». Une avancée qui traduit un résultat d'une importance cruciale pour le maintien du développement économique, du fait que ces leviers économiques interviennent à moyen et long terme sur la croissance des activités hors hydrocarbures, comme le précise le rapport du CNESE, «les exportations hors hydrocarbures ont connu une évolution marquante qui a permis de doubler leur taux de couverture des importations de 6,5% en 2020 à 11,4% en 2023. Grâce aux performances de la balance commerciale, l'évolution de la balance des paiements en 2023 montre une position excédentaire avec un solde positif de 6,35 milliards de dollars». Par ailleurs, sur le volet de la régulation du marché de la consommation, le CNESE confirme l'amélioration en matière d'approvisionnement en produits à large consommation, évoquant une «maîtrise du rythme annuel d'évolution des prix malgré la tendance haussière enregistrée au niveau mondial». Une évolution à la baisse du taux d'inflation depuis l'exercice 2020 reflète l'entrée en scène de nouveaux mécanismes de fonctionnement et gestion, caractérisant la naissance d'une ère économique où les nouvelles politiques adoptées par les pouvoirs publics sont à l'origine des résultats obtenus.



[LIGNE FERROVIAIRE ALGÉRIE-TUNISIE, 30 ANS APRÈS : Le train a « resifflé » !](#)

Le trafic sur la ligne ferroviaire reliant l'Algérie à la Tunisie a repris hier après une interruption de près de 30 ans, et ce à raison d'une desserte par jour entre les deux pays dans une première phase, avec des tarifs compétitifs par rapport aux autres moyens de transport. Selon la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), la première liaison commerciale depuis Tunis sera effectuée aujourd'hui 11 août, tandis que la première liaison commerciale depuis Annaba (Algérie) partira mardi prochain (13 août 2024 NDLR). Dans une première phase, une liaison quotidienne sera programmée entre les deux pays, au départ de la gare d'Annaba, en passant par Souk Ahras, Ghardimaou, Jendouba, et Béja, jusqu'à la capitale tunisienne, avec une augmentation progressive du nombre de voyages et des places disponibles en fonction de la demande des passagers, souligne la SNTF. Ainsi, les départs de la gare d'Annaba sont programmés les dimanches, mardis et jeudis à 9h00, avec une arrivée à Tunis à 18h27, tandis que les départs de la gare de Tunis sont programmés les lundis, mercredis et vendredis à 8h25, avec une arrivée à Annaba à 18h25. Le train qui assurera cette liaison sur une distance de 357 km comprendra deux voitures de première classe et deux voitures de deuxième classe, avec une capacité de 300 passagers par voyage, ainsi qu'une voiture restaurant et une voiture supplémentaire pour le transport des bagages. **Le billet aller-retour de première classe à 3 485 DA** Quant aux tarifs, la SNTF précise qu'un prix compétitif a été fixé par rapport aux autres moyens de transport. Ainsi, le billet de première classe est à 1 900 DA et celui de deuxième classe à 1 640 DA. Le billet aller-retour de première classe est à 3 485 DA, tandis que celui de deuxième classe est à 3 040 DA. À noter que le transport est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans, avec une réduction de 50%

sur les billets pour les enfants de 4 à 12 ans. Les voyageurs peuvent acheter leurs billets dans les gares d'Annaba et de Souk Ahras, ainsi que dans les gares d'Alger, Oran et Constantine. Enfin, en ce qui concerne les procédures de passage, elles se feront à la gare de Souk Ahras pour l'Algérie et à la gare de Ghardimaou pour la Tunisie.



Impôts: Une plateforme numérique pour le paiement des droits de timbres fiscaux.



La cérémonie de lancement de cette plateforme a été présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faid, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du médiateur de la République, Madjid Ammour, et du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement. Cette plateforme, accessible 24h/24 et 7j/7, permet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement. Selon les explications fournies, le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire. Ce service sera élargi dans «les prochains jours» pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres du commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires. Cette plateforme disponible en trois langues (arabe, anglais et français) est accessible via le site électronique (tabioucom.mf.gov.dz), et une cellule d'écoute a été mise en place pour recevoir les préoccupations des utilisateurs, via le courriel (tabioucom@mf.gov.dz). Cette plateforme a été conçue par des groupes de travail des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Poste, du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique ainsi que de l'Entreprise d'Appui au développement du numérique (EADN). Une démonstration pratique de cette plateforme a été présentée par l'utilisation de données réelles, ayant donné lieu à la fluidité de l'opération d'acquisition et de retrait de timbres fiscaux. La cérémonie a été marquée également par la signature d'un accord de partenariat entre la DGI et la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives relevant du ministère de l'Intérieur, pour définir les modalités pratiques de vérification et de validation des reçus du e-paiement des droits de timbre. Intervenant à cette occasion, M. Faid a indiqué que «cet évènement important» constitue une nouvelle pierre angulaire qui

s'ajoute à l'édifice des produits numériques et des services à distance, développés par les cadres du ministère des Finances. Il a souligné que cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la simplification des

démarches administratives, afin de permettre au citoyen ainsi qu'à l'opérateur économique d'éviter les déplacements aux recettes des impôts pour s'acquitter des droits de timbre, ainsi que «d'éviter toute forme de contrebande et de falsification des timbres fiscaux». Les services disponibles sur la plateforme «Tabioucom» sont un «modèle à suivre» en matière de développement des services numériques, qui «contribueront, sans doute, au renforcement de la confiance entre le citoyen et l'administration», a indiqué le ministre, soulignant l'importance de promouvoir cette plateforme et d'œuvrer à élargir les services numériques pour inclure plus de mesures fiscales dans le «prochain avenir». Après avoir rappelé les réalisations numériques dans le secteur financier, M. Faïd a souligné que ces réalisations visaient «principalement à instaurer une gestion électronique permettant à tous les acteurs de ce secteur, y compris les impôts, les douanes, les domaines, la trésorerie, la comptabilité, les banques et les services du budget, de mettre en place des systèmes d'information garantissant une gestion transparente et efficace, ainsi que la fourniture de services numériques de haute qualité». Pour sa part, la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a qualifié, dans son intervention, le lancement de cette plateforme de «démarche innovante et de bond qualitatif» dans le processus d'amélioration et de simplification des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques. Entre autres les avantages de la plateforme «Tabioucom», la responsable a cité l'augmentation du recouvrement fiscal, la mobilisation des ressources fiscales, et la garantie des droits du Trésor public à travers la création d'un mécanisme permettant de vérifier le paiement effectif, ainsi que la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour renforcer l'inclusion financière. Elle a également fait savoir qu'un espace sera mis à la disposition des services concernés par la délivrance des documents d'identité et de mobilité, permettant à l'administration auprès de laquelle a été déposé le dossier de vérifier et de valider l'authenticité des reçus du e-paiement afin d'éviter toute falsification ou utilisation illégale. A cette occasion, Mme Abdellatif a passé en revue les services numériques lancés par la DGI au cours des dernières années, ainsi que d'autres qui seront lancés progressivement.



[Douanes/Accra: Le général-major Bakhouche prend part à la 8e réunion des directeurs généraux des Douanes de la Zlecaf](#)

Le Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, a pris part, vendredi à Accra (Ghana), aux travaux de la 8e réunion des directeurs généraux des Douanes de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), indique un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).

Tenue au siège du Secrétariat général de la Zlecaff, la réunion a permis d'évoquer plusieurs points relatifs aux activités des Douanes dans cette Zone, à l'instar de «l'élaboration de la version finale du Titre de passage en Douanes (TPD) et l'examen des questions en suspens concernant le certificat d'origine électronique», selon la même source. A cette occasion, «les rapports des différents comités de la Zlecaff ont été examinés, notamment celui de la 8e réunion du Sous-Comité sur la facilitation des échanges, la coopération douanière et le transit, tenue du 6 au 8 août en cours, laquelle a précédé la réunion des Directeurs généraux», note le communiqué. «Les questions de mise en œuvre liées aux annexes 3 et 8 ont été également examinées, outre la nécessité d'élaborer un cadre réglementaire sur la coopération douanière et l'assistance administrative», a ajouté la même source. Pour rappel, l'Algérie avait ratifié l'accord portant création de la Zlecaff, signé le 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda), et ce, en vertu du décret présidentiel n21-133 du 5 avril 2021, lit-on dans le communiqué.

Une plateforme numérique pour le paiement des droits de timbres fiscaux.



La Direction générale des impôts (DGI), a lancé, jeudi à Alger, la plateforme numérique « Tabioucom », dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux.

La cérémonie de lancement de cette plateforme a été présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faid, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du médiateur de la République, Madjid Ammour, et du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement.

Une plateforme accessible 24h/24 et 7j/7

Cette plateforme accessible 24h/24 et 7j/7, permet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement. Selon les explications fournies, le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire.

Ce service sera élargi dans « les prochains jours » pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres de commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires. Cette plateforme disponibles en trois langues (arabe, anglais et français), est accessible via le site électronique (tabioucom.mf.gov.dz), et une cellule d'écoute a été mise en place pour recevoir les préoccupations des utilisateurs, via le courriel (tabioucom@mf.gov.dz).

Fluidité de l'opération d'acquisition et de retrait de timbres fiscaux

Cette plateforme a été conçue par des groupes de travail des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Poste, du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique ainsi que de l'Entreprise d'Appui au développement du numérique (EADN). Une démonstration pratique de cette plateforme a été présentée par l'utilisation de données réelles, ayant donné lieu à la fluidité de l'opération d'acquisition et de retrait de timbres fiscaux.

La cérémonie a été marquée également par la signature d'un accord de partenariat entre la DGI et la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives relevant du ministère de l'Intérieur, pour définir les modalités pratiques de vérification et de validation des reçus du e-paiement des droits de timbre.

Simplification des démarches administratives

Intervenant à cette occasion, M. Faid a indiqué que « cet événement important » constitue une nouvelle pierre angulaire qui s'ajoute à l'édifice des produits numériques et des services à distance, développés par les cadres du ministère des Finances. Il a souligné que cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches administratives, afin de permettre au citoyen ainsi qu'à l'opérateur économique d'éviter les déplacements aux recettes des impôts pour s'acquitter des droits de timbre, ainsi que « d'éviter toute forme de contrebande et de falsification des timbres fiscaux ».

Les services disponibles sur la plateforme « tabioucom » sont un « modèle à suivre » en matière de développement des services numériques, qui « contribueront, sans doute, au renforcement de la confiance entre le citoyen et l'administration », a indiqué le ministre, soulignant l'importance de promouvoir cette plateforme et d'œuvrer à élargir les services numériques pour inclure plus de mesures fiscales dans le « prochain avenir ».

Instaurer une gestion électronique

Après avoir rappelé les réalisations numériques dans le secteur financier, M. Faid a souligné que ces réalisations visaient « principalement à instaurer une gestion électronique permettant à tous les acteurs de ce secteur, y compris les impôts, les douanes, les domaines, la trésorerie, la comptabilité, les banques et les services du budget, de mettre en place des systèmes d'information garantissant une gestion transparente et efficace, ainsi que la fourniture de services numériques de haute qualité ».

Pour sa part, la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a qualifié, dans son intervention, le lancement de cette plateforme de « démarche innovante et de bond qualitatif » dans le processus d'amélioration et de simplification des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques. Entre autres les avantages de la plateforme « tabioucom », la responsable a cité l'augmentation du recouvrement fiscal, la mobilisation des ressources fiscales, et la garantie des droits du Trésor public à travers la création d'un mécanisme permettant de vérifier le paiement effectif, ainsi que la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour renforcer l'inclusion financière.



La «route du diamant» de l'intégration économique africaine

La «route du diamant» de l'intégration économique africaine. La vision stratégique à travers ce corridor pour cette intégration économique africaine est présenté samedi à Alger.

L'Algérie a fait un pas de géant vers l'intégration économique africaine, en lançant samedi une réflexion sur un ambitieux projet, à savoir la «route du diamant». Ce corridor économique transcontinental, présenté lors d'un forum international organisé à Alger par le Conseil consultatif supérieur pour les études stratégiques et l'investissement diplomatique (CREG), vise à unir les nations africaines et à stimuler le développement du continent.

«Il est temps de relever les défis ensemble»

Réunissant de nombreux ambassadeurs et représentants de plusieurs ministères, le Forum a permis de mettre en lumière l'importance stratégique des corridors économiques en Afrique. Hakim Boukhatem, président du CREG, souligne dans son discours d'ouverture de ce Forum l'objectif de ce projet qui, dit-il, consiste à «rapprocher les nations et les peuples, afin de garantir le droit à la prospérité, au bonheur et à la croissance, et de promouvoir la paix dans notre région et dans le monde».

Selon Boukhatem, le continent africain a trop longtemps souffert de la guerre, de la famine et du sous-développement. «Il est temps de relever les défis ensemble», affirme-t-il. «L'union fait la force», lance-t-il. Selon lui, «la 'route du diamant' se distingue par son envergure et sa stratégie». «Nous disposons de tous les outils nécessaires pour mettre en œuvre ce projet et créer un bloc économique stratégique», assure Boukhatem, ajoutant que ce corridor s'inspire de modèles réussis en Asie, tout en proposant une vision unique pour l'Afrique.

«Le rêve africain»

En s'appuyant sur de nouvelles lois et facilités mises en place par le gouvernement algérien, ce projet ambitieux peut, affirme-t-il, «éradiquer la pauvreté, la famine et les conflits en Afrique». «C'est le rêve africain», a déclaré Boukhatem. Le projet de la «route du diamant» ne se limite pas à un simple corridor commercial.

Selon Fassih Rabah, chef de la diplomatie économique au ministère des Affaires étrangères, il s'agit d'une véritable vision stratégique pour l'intégration économique africaine. «La route du diamant, c'est bien plus qu'une route», déclare-t-il lors de ce Forum. «C'est un projet qui vise à sécuriser les voies naturelles, à assurer le financement de l'économie africaine et à mettre en valeur les atouts du continent, notamment sa jeunesse et ses ressources naturelles», explique-t-il.

En s'inspirant des initiatives telles que la Route de la soie et la Route indienne, l'Algérie propose un modèle d'intégration économique fondé sur la coopération et le partage des infrastructures. «Nous avons déjà des projets concrets en cours, comme le gazoduc Nigeria-Algérie et le projet de fibre optique», rappelle Fassih.

L'Algérie trace la voie

L'objectif est clair, selon lui. Il s'agit de faire de l'Afrique une économie intégrée et cohérente, capable de rivaliser sur la scène internationale. «Notre continent a un immense potentiel», souligne le diplomate. «Il est temps de le mettre au service de nos populations», plaide-t-il. Pour atteindre cet objectif, l'Algérie, affirme Fassih, compte sur la coopération de tous les pays africains. «Des pays comme l'Afrique du Sud, le Ghana et la République démocratique du Congo jouent un rôle crucial», précise-t-il. «Nous espérons que nous pourrions avancer ensemble dans cette direction», ajoute-t-il, soulignant que «la 'route du diamant' s'inscrit dans une dynamique plus large de renforcement de l'[Union africaine](#) et de réalisation de ses objectifs pour 2063».

D'autant plus, fait-il remarquer, «ce projet ambitieux suscite un grand intérêt sur le continent et au-delà». Le Forum international sur la dimension stratégique des corridors économiques en Afrique a été l'occasion pour des experts de renom de partager leurs visions sur le développement du continent.

«L'Afrique regorge de ressources et d'incitatifs pour progresser»

Ahmed Mizab, expert stratégique, souligne dans ce cadre le potentiel immense de l'Afrique et la nécessité d'une intégration économique régionale. «L'Afrique regorge de ressources et d'incitatifs pour progresser», indique Mizab. «Notre objectif est d'atteindre une intégration complète et de relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés», précise-t-il. Selon l'expert, l'économie des corridors est un enjeu stratégique majeur à l'échelle mondiale. «L'Algérie, en misant sur la dimension africaine, souhaite contribuer à la réalisation des visions de l'Union africaine», ajoute-t-il. Mizab a rappelé les progrès économiques réalisés par plusieurs pays africains ces dernières années, démontrant ainsi le potentiel du continent.

«L’Afrique est désormais un acteur-clé sur la scène mondiale», affirme-t-il, avant de revenir longuement sur l’importance d’investir dans les ressources humaines, naturelles et stratégiques du continent. «Nous devons unir nos efforts pour faire face aux transformations mondiales et aux défis géopolitiques», indique-t-il. Il n’y a plus, selon Mizab, «de place pour les États isolés dans la mise en œuvre de leur potentiel économique».

L’énergie, un levier clé de l’intégration économique

Aujourd’hui, explique-t-il, «la force des blocs économiques dans l’élaboration des visions et des politiques est indéniable. Au début du XXI^e siècle, l’Afrique était souvent perçue sous un jour sombre, notamment en termes de développement économique. Cependant, depuis 2016, une nouvelle vision a émergé, mettant en lumière l’émergence de plusieurs pays africains. Ces derniers ont enregistré des taux de croissance impressionnants, et 6 d’entre eux se classaient parmi les 10 meilleures performances économiques mondiales, avec un taux moyen de 5%». «Ces résultats positifs témoignent d’une transformation en cours sur le continent», assure Mizab.

Selon Abdelkader Slimane, expert en économie, «il s’agit de créer des liens logistiques pour établir des partenariats stratégiques et renforcer le commerce extérieur». L’Algérie mise notamment sur le développement de ses ports, comme ceux d’Alger, Oran, Jijel et Annaba, pour faciliter les échanges commerciaux et exporter des produits à haute valeur ajoutée. Le secteur de l’énergie joue un rôle central dans le projet de l’Algérie. C’est pourquoi, estime-t-il, «le pays ambitionne d’accroître sa production d’électricité et de gaz naturel pour alimenter les marchés africains et européens. Le projet de pipeline reliant le Nigeria à l’Algérie, via le Niger, en est un exemple concret».

La «route du diamant» s’inscrit dans une perspective panafricaine

De plus, ajoute Abdelkader Slimane, «l’Algérie prévoit d’investir massivement dans les énergies renouvelables et de renforcer sa coopération avec les pays africains dans ce domaine». La «route du diamant» s’inscrit ainsi dans une perspective panafricaine, d’où l’objectif de l’Algérie de favoriser la coopération entre les pays du continent et créer un marché commun africain. «Nous devons travailler sur l’intégration africaine et établir des partenariats authentiques», souligne Abdelkader Slimane qui rappelle que «le pays appelle à une plus grande implication des pays développés dans le développement de l’Afrique, notamment en matière de transfert de technologie».

En somme, selon l’économiste, «le projet de la «route du diamant» témoigne de la volonté de l’Algérie de jouer un rôle moteur dans l’intégration économique de l’Afrique. En misant sur le développement des infrastructures, de l’énergie et du commerce, le pays espère contribuer à la création d’emplois et à l’amélioration des conditions de vie des populations africaines. «Cette initiative ambitieuse pourrait donner un nouvel élan à la coopération Sud-Sud et renforcer la position de l’Afrique sur la scène internationale», conclut-il.



[Des indicateurs positifs de transformation de l’économie en Algérie](#)

Des indicateurs positifs de transformation de l’économie en Algérie traduisent la poursuite de la dynamique, selon le rapport de 2023 du CNESE.

L’économie nationale a affiché plusieurs indicateurs positifs, témoignant de la continuité de la dynamique de transformation, selon ce rapport du [Conseil national économique, social et](#)

[environnemental](#) (CNESE). Il souligne l'importance d'intensifier les efforts afin de favoriser un environnement propice au développement.

Nouvelle politique économique indépendante de la rente pétrolière

Le document met en lumière les progrès réalisés dans divers secteurs clés et appelle à une collaboration renforcée entre les parties prenantes pour maintenir cette dynamique positive. Il insiste également sur la nécessité de réformes structurelles et d'initiatives innovantes pour garantir une croissance durable et inclusive.

« L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale fondée sur les engagements présidentiels visant à consacrer une nouvelle politique indépendante de la rente pétrolière, à engager la réforme globale de l'État, à moraliser la vie politique et publique, à renforcer la bonne gouvernance et à redonner à la concertation économique et sociale la place qui lui revient dans l'édifice institutionnel, à travers notamment la constitutionnalisation du CNESE et le renforcement de ses compétences », indique-t-on dans le document.

Dinar algérien digital introduit

Cette transformation, poursuit le rapport, se traduit par des mesures engagées en matière de finances publiques, de réforme bancaire, d'investissement, de commerce extérieur, de soutien à l'entreprise, d'organisation des marchés et de la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans ce cadre, l'année 2023 a été marquée par le début de la mise en œuvre effective du nouveau mode de gouvernance du budget de l'État et de la promulgation de la loi monétaire et bancaire qui a introduit la monnaie numérique de la [banque centrale](#) (Dinar algérien digital), redéfinit les opérations bancaires pour inclure celles conformes aux principes de la finance islamique et la création d'un Comité national des paiements (CNP).

Un cadre juridique du crowdfunding

Un règlement a été promulgué définissant les conditions d'autorisation et d'exercice de bureau de change, outre la dynamisation du marché boursier et son réorganisation, la publication du cadre juridique régissant le financement participatif (crowdfunding), l'inauguration de 2 banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal pour soutenir l'activité de l'exportation vers l'Afrique.

Les réformes ont concerné également le cadre de l'investissement, selon le rapport soulignant que la mise en œuvre de la nouvelle loi relative à l'investissement a permis des réels progrès notamment en matière de décentralisation du traitement des décisions, de garanties, de suppression des restrictions légales concernant les étrangers.

87 projets d'investissements étrangers en 2023

Cela a permis d'enregistrer 4.574 projets au niveau de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI) à fin 2023, en hausse de 153% comparativement à 2022. Le nombre des investissements étrangers enregistré a évolué, quant à lui, à 87 projets à fin 2023, d'un montant de 853 milliards de dinars, contre 14 projets en 2022 et 1 projet en 2021.

S'agissant des mesures prises pour la consolidation du cadre de vie et du pouvoir d'achat des citoyens, le rapport a mis en exergue notamment la revalorisation des salaires, des pensions et allocations de retraite, la hausse de l'allocation chômage, l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité. Par ailleurs, le rapport met aussi en avant la politique de commerce extérieur qui permet de préserver les ressources financières externes et protéger la production nationale.

Le solde positif de la balance commerciale de de 6,35 milliards de dollars

Ainsi, plusieurs mesures ont été prises à l’instar de la création du Haut Conseil de régulation des importations, chargé de déterminer et d’orienter la politique appliquée en la matière et de proposer les mesures visant à favoriser la substitution aux importations. Cela s’ajoute à la mise en place au niveau de l’[Agence nationale de promotion du commerce extérieur](#) (ALGEX) pour examiner les demandes des importateurs et leur conformité avec les orientations des pouvoirs publics.

En matière d’organisation des marchés, le rapport souligne que ceux-ci ont été « correctement approvisionnés, notamment en produits de première nécessité, malgré des ruptures occasionnelles ou conjoncturelles ». En parallèle, les exportations hors hydrocarbures ont connu une évolution marquante qui a permis de doubler leur taux de couverture des importations de 6,5% en 2020 à 11,4% en 2023. Grâce aux performances de la balance commerciale, l’évolution de la balance des paiements en 2023 montre une position excédentaire avec un solde positif de 6,35 milliards de dollars. Toutefois, le CNESE a souligné que « la mise en application du mécanisme d’ajustement Carbonne aux frontières en octobre 2023 pourrait avoir un impact significatif sur les exportations des engrais, acier et fer ».

Les avancées de la situation financières

Dans le secteur financier, le rapport a salué les avancées constatées notamment en matière de recettes fiscales qui ont affiché en 2023 une hausse de 17%, des assurances qui ont évolué de 3,5%, des transactions via internet qui ont augmenté de 77%, en sus du développement remarquable de la finance islamique. Concernant l’inflation, le CNESE évoque une « maîtrise du rythme annuel d’évolution des prix malgré la tendance haussière enregistrée au niveau mondial ».

Le rapport du CNESE a souligné les avancées constatées au niveau de certains secteurs tels que l’agriculture considéré comme un levier important de la croissance, le BTPH qui représente 80% des projets dégelés au cours des années 2022 et 2023, les transports ainsi que le secteur du tourisme qui a enregistré un flux de 3,29 millions de touristes à destinations de l’Algérie (une hausse de 190% par rapport à 2022) dont 66% sont des étrangers.

L’amélioration de l’inclusion financière recommandée

Par ailleurs, les auteurs de ce rapport recommandent l’amélioration de l’inclusion financière avec une plus grande généralisation des systèmes de paiement électronique, le renforcement de l’efficacité du système bancaire par la mise en place d’une agence de notation nationale et autonome, l’accélération de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures, l’accélération de l’octroi du foncier économique, l’intensification des projets d’énergie solaire, la dynamisation du secteur minier, la régulation des prix sur le marché national et la lutte contre l’informel, ainsi que la promulgation d’une nouvelle loi relative à la concurrence.



[La ligne ferroviaire Algérie-Tunisie impulsera l’économie des 2 pays](#)

Mohamed El Habib Zahana a indiqué, samedi, que la remise en service de la ligne ferroviaire de transport de voyageurs entre l’Algérie et la Tunisie « contribuera à accroître la mobilité des citoyens des 2 pays et à y relancer la dynamique économique ».

Après avoir donné le signal officiel à la gare internationale de Souk Ahras de la remise en service de cette ligne ferroviaire, après une interruption de 30 ans, le ministre des Transports a affirmé que cette

liaison ferroviaire aura « des effets positifs sur les habitants des deux pays et sur les opérateurs économiques en termes de transport, d'exportation, de facilitation des échanges commerciaux et économiques et de stimulation du tourisme ».

La relance de cette ligne permettra, a ajouté M. Zahana, d'augmenter le nombre de touristes entre les deux pays et de créer des opportunités d'emploi, notamment dans les services de maintenance des trains. Pour sa part, dans une brève déclaration à la presse en gare de Ghardimaou (Tunisie), la ministre tunisienne de l'Équipement et du Logement, en charge du ministère des Transports, Mme Sarah Al Zafarani Al Zanzari, a signalé que la relance de cette ligne ferroviaire après 30 ans d'interruption « est le résultat des efforts des autorités des deux pays et de leurs sociétés de transport ferroviaire ». Elle a également fait savoir que des accords seront signés, samedi à Tunis, entre l'Algérie et la Tunisie en matière de transport et de météorologie.



Le compte à rebours de la campagne électorale lancé

Le tirage au sort relatif aux tranches horaires et à la diffusion des interventions des candidats à travers la Radio et la Télévision nationales, en prévision de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, s'est effectué, samedi à Alger sous la supervision du président de l'Anie, Mohamed Charfi.

Intitulé «Expression directe» pour l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, le tirage au sort s'est tenu au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, en présence des représentants des candidats. Ainsi, trois périodes d'intervention ont été consacrées à travers la Radio et la Télévision nationales, selon un temps de parole de 6 minutes pour chaque intervention.

La Télévision publique a retenu 4 chaînes

A cette occasion, la Radio a mobilisé 4 chaînes pour l'intervention des candidats, et chaque chaîne fournira 180 unités en 20 jours (du 15 août au 3 septembre 2024), réparties équitablement entre les trois candidats. La Télévision publique, à son tour, a retenu 4 chaînes pour diffuser la campagne des candidats, et chaque chaîne fournira 180 unités en 20 jours, réparties entre les trois candidats. La diffusion se fera à travers des périodes précises, de samedi à jeudi tout au long de la journée, y compris les vendredis.

La loi électorale attribue au conseil de l'Anie la tâche d'élaborer, d'une manière juste et équitable, le programme et les modalités d'utilisation des médias audiovisuels nationaux durant la campagne électorale et référendaire, l'utilisation des surfaces réservées à l'affichage ainsi que la répartition des salles de réunion.

Un niveau élevé de maîtrise et d'organisation

Mohamed Charfi, président de l'Anie, a, lors d'une déclaration à la presse en marge du tirage au sort, assuré que la préparation de l'élection se déroule dans d'excellentes conditions et que celle-ci a atteint un niveau d'avancement très appréciable en matière de mise en œuvre des procédures organisationnelles, juridiques ainsi que la mobilisation des moyens humains, matériels et logistiques. Il a soutenu que l'Anie a atteint un niveau élevé de maîtrise et d'organisation et qu'elle est désormais en avance en matière de préparation.

A cet effet, il a rendu hommage aux compétences de l'instance qui ont su relever le défi et fait preuve de maîtrise parfaite dans l'organisation de ce genre d'événement. Il a indiqué que le tirage au sort marqué une importante étape dans le processus de préparation s'est déroulé dans de meilleures conditions. Il a soutenu qu'il revient désormais aux électeurs d'être au rendez-vous, en se présentant massivement aux urnes le jour J afin de soutenir le processus démocratique du pays. Interrogé, enfin, sur la tenue d'un débat télévisé, le responsable a répondu que cette option n'est pas le «sujet de l'heure».



Finances : Lancement d'une plateforme de vente de timbre en ligne



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, son collègue en charge du secteur des Télécommunication Karim Tarik Bibi, la Haut-Commissaire à la Numérisation, Mme Meriem Benmouloud, le Médiateur de la République, la Directrice Générale des Impôts, Mme Amal Abdellatif, ainsi que de plusieurs cadres de l'État ont participé, ce jeudi au lancement, de la plateforme numérique « TAABIOUKOM ». Cette nouvelle application est dédiée au paiement des timbres fiscaux et à l'obtention de reçus de paiement des droits par voie électronique. La démarche vise à généraliser l'e-paiement et à renforcer l'inclusion financière. Elle permettra à chaque citoyen algérien possédant un compte bancaire ou postal d'effectuer des paiements à distance des timbres fiscaux, via la carte "Edahabia" ou la carte interbancaire. Elle contribuera également à prévenir les différentes formes de fraude et de contrefaçon des timbres fiscaux.

« Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du programme du gouvernement, puisé des directives du Président de la République, dans le cadre de la transformation numérique » souligne un communiqué du ministère des Finances. .

Dans son discours de circonstance, le ministre des Finances a précisé que « les services disponibles sur la plateforme "TAABIOUKOM" constituent un modèle à suivre en matière de développement des services numériques, qui contribueront sans aucun doute à renforcer la confiance entre les citoyens et l'administration ».

Il a rappelé que « ce projet, réalisé par les cadres de la Direction Générale des Impôts, est le fruit d'une collaboration avec d'autres secteurs ministériels et institutions publiques, reflétant la dévotion et la compétence de ces cadres ». Il a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts et de renforcer les capacités pour promouvoir le service "TAABIOUKOM" en promouvant ce nouveau auprès des citoyens.

A l'occasion, Laaziz Faïd a évoqué « l'approche globale de numérisation du secteur des finances, tant au niveau de la gestion des impôts, des domaines nationaux, des douanes, de la trésorerie, de la comptabilité que du budget, en présentant les réalisations accomplies dans ce domaine ».

Il a exprimé son soutien « à tous pour continuer à avancer ensemble vers la réalisation des visions communes en matière de transformation numérique, visant à atteindre le développement durable et à promouvoir l'économie nationale ».



Numérisation des services fiscaux : Lancement de la plateforme «Tabioucom».



Le ministère des Finances poursuit le processus de numérisation de ses services. Une nouvelle plateforme numérique « Tabioucom » dédiée au paiement en ligne des droits des timbres fiscaux vient d'être par lancée par la direction générale des Impôts.

Ce nouveau service numérique, destiné au paiement des droits de timbres fiscaux et à l'obtention de reçus de paiement électronique, vise à numériser les opérations de paiement, à faciliter la vie quotidienne des citoyens et des opérateurs économiques, et à renforcer l'inclusion financière. C'est ce qu'a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.

La plateforme est désormais accessible 24h/24 et 7j/7 à travers l'adresse web: <https://tabioucom.mf.gov.dz/>, permettant de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement. Le reçu est considéré comme un document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire. Ce service sera bientôt élargi pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres de commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires, a-t-on précisé.

Cette initiative a été conçue par des groupes de travail des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Poste, du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique ainsi que de l'Entreprise d'Appui au développement du numérique (EADN).

A cette occasion, le ministre des Finances qui a présidé la cérémonie de lancement de ce nouveau service numérique, a souligné que ce projet, réalisé par les cadres de la direction générale des impôts, est le fruit d'une collaboration avec d'autres secteurs ministériels et institutions publiques, reflétant ainsi le dévouement et l'efficacité de ses cadres à relever le défi.

Il a également insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts et de renforcer les capacités en vue de promouvoir le service « Tabioucom » à travers des explications et des clarifications au profit des citoyens concernant ce nouveau produit.

Le ministre a également rappelé la démarche globale de numérisation du secteur des finances dans tous les domaines, notamment l'administration fiscale, les douanes, la trésorerie et les banques, ainsi que les services du budget, en présentant les résultats obtenus dans ce domaine.

La cérémonie du lancement de ce produit a eu lieu en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du médiateur de la République, Madjid Ammour, et du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement, conformément aux orientations du Président de la République, en matière de transformation numérique, visant à améliorer la qualité des services et à généraliser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.



[En prévision de la campagne électorale : Les partis sur le terrain](#)

A quelques jours à peine de la campagne électorale qui débute le 15 août, les partis politiques FLN, RND et El Bina n'ont pas attendu cette date pour se mettre dans l'ambiance d'un tel événement. Ils poursuivent leurs activités sur le terrain et intensifient leurs efforts pour mobiliser les citoyens en vue de l'élection présidentielle du 7 septembre.

Le Rassemblement national démocratique (RND) a mis en avant l'importance de ce scrutin, tandis que les représentants du Front de libération nationale (FLN) multiplient les visites dans les wilayas du pays pour sensibiliser la population à la nécessité d'une forte participation électorale.

Le secrétaire général du RND, Mustapha Yahi, a affirmé, ce samedi, lors d'un meeting à Batna, que la présidentielle représente une date charnière pour le présent et l'avenir de l'Algérie, d'autant qu'elle se déroule dans un contexte régional et international marqué par des tensions. « L'élection d'un président de la République est un rendez-vous pour souligner la cohésion des Algériens et leur union autour de leurs institutions constitutionnelles », a déclaré Yahi.

Il a réitéré le soutien de son parti au candidat libre Abdelmadjid Tebboune, appelant les militants à participer massivement à ce scrutin « dans l'intérêt suprême de l'Algérie afin de préserver l'unité nationale, l'Etat national et son caractère républicain ».

Il a également salué les efforts visant à garantir l'intégrité et la transparence du processus électoral, en particulier les mesures juridiques prises contre la corruption, la prévarication et toutes tentatives de fausser les élections à des fins personnelles et au service d'ambitions chimériques.

« Non à l'argent sale »

Par ailleurs, le président du mouvement El Bina El Watani, Abdelkader Bengrina a réaffirmé, hier, que sa formation politique s'inscrit « totalement » dans la démarche du candidat Abdelmadjid Tebboune à la magistrature suprême, portant à bannir toute interférence entre l'argent et la politique, et ainsi « veiller dans le cadre de sa campagne » électorale actuelle, au strict respect des textes de loi qui consacrent le contrôle du financement des campagnes électorales.

Lors de l'ouverture des travaux d'une journée d'étude portant sur la campagne électorale et garanties légales pour la réussite du mérite présidentiel, organisée par son parti, Bengrina a même été formel, relevant dans ce sens que toutes ces activités et autres, sont « financées exclusivement par l'argent des militants de la formation politique ». « Nulle place pour l'argent sale au sein d'El Bina El Watani », a-t-il souligné.

Les représentants du FLN poursuivent leurs efforts de sensibilisation à travers diverses wilayas, dans le cadre d'un programme de visites initié par leur secrétaire général, Abdelkrim Benmoubarak, dans les wilayas de l'Est, à savoir Bordj Bou Arréridj, Batna, Guelma, Jijel, ElTarf et Annaba. La deuxième partie de ce programme a touché les wilayas de Tipaza, Relizane, Mostaganem, Naâma Méchria et Ain Sefra, des wilayas dans lesquelles le parti n'est pas représenté aux assemblées.

Les représentants du FLN ont insisté sur l'importance de soutenir le candidat Abdelmadjid Tebboune, tout en valorisant ses réalisations durant son premier mandat, notamment en matière d'éthique de la vie publique et de politique étrangère. Le FLN prévoit de poursuivre cette campagne de sensibilisation dans les wilayas du sud du pays, témoignant de l'importance cruciale de ces élections pour l'avenir de l'Algérie.

Le parti estime que ces visites ont connu un grand succès grâce aux efforts conjugués de tous et au soutien sérieux de la direction du parti et de ses cadres à travers ces wilayas. Ces visites ont été programmées dans le but de « contribuer à sensibiliser sur l'importance d'une large participation populaire, dans le but de renforcer la force et la légitimité des institutions l'Etat ».

Dans ce cadre, les représentants du FLN ont organisé des réunions de quartier avec les citoyens, de jour comme de nuit, et ont inclus divers segments sociaux, se déplaçant aussi dans les villages, les places publiques, les cafés et les marchés, dans le but de sensibiliser les citoyens et de les exhorter à participer au prochain scrutin présidentiel.

Les députés FLN ont expliqué à leurs auditoires que ces élections constituent un tournant dans le chemin du pays, à la lumière de la situation tendue au niveau régional et international, en plus d'être un événement important lié au choix du premier magistrat du pays qui soit capable de garantir la préservation de la stabilité dont jouit le pays, tant sur le plan sécuritaire que politique et institutionnel.



[Afin de soutenir un environnement propice au développement : Le CNESE appelle à l'accélération réformes.](#)

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) qui a mis en avant, dans son rapport pour l'année 2023 les progrès enregistrés par l'Algérie, fruit des mesures et réformes engagées à plusieurs niveaux, recommande la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ces réformes pour soutenir un environnement propice au développement.

Une série d'indicateurs positifs qui traduisent la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale a été exposée par le CNESE dans son rapport. La nécessité de poursuivre la voie d'une croissance robuste et résiliente a été toutefois signalé par cette institution consultative, laquelle a émis un nombre de recommandations, d'ordre financier principalement.

Les auteurs de ce rapport recommandent en effet l'amélioration de l'inclusion financière avec une plus grande généralisation des systèmes de paiement électronique ainsi que le renforcement de l'efficacité du système bancaire par la mise en place d'une agence de notation nationale et autonome. Le CNESE préconise également l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures ainsi que l'accélération de l'octroi du foncier économique. Il est également recommander l'intensification des projets d'énergie solaire, la dynamisation du secteur minier, la régulation des prix sur le marché national et la lutte contre l'informel. Le Conseil a en outre recommandé la promulgation d'une nouvelle loi relative à la concurrence.

La dynamique économique du pays a été surtout mise en exergue par le CNESE, notamment durant l'année 2023 qui a été marquée par la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale fondée sur les engagements présidentiels. Ces engagements visent « à consacrer une nouvelle politique indépendante de la rente pétrolière, à engager la réforme globale de l'Etat, à moraliser la vie politique et publique, à renforcer la bonne gouvernance et à redonner à la concertation économique et sociale la place qui lui revient dans l'édifice institutionnel, à travers notamment la constitutionnalisation du CNESE et le renforcement de ses compétences », a-t-on indiqué.

Cette transformation, poursuit le rapport, se traduit par des mesures engagées en matière de finances publiques, de réforme bancaire, d'investissement, de commerce extérieur, de soutien à l'entreprise, d'organisation des marchés et de la protection du pouvoir d'achat des citoyens. L'année 2023, a-t-on précisé, a été marquée par le début de la mise en œuvre effective du nouveau mode de gouvernance du budget de l'Etat et de la promulgation de la loi monétaire et bancaire qui a introduit la monnaie numérique de la banque centrale (dinar algérien digital), redéfinit les opérations bancaires pour inclure celles conformes aux principes de la finance islamique et la création d'un Comité national des paiements (CNP).

Un règlement a été promulgué définissant les conditions d'autorisation et d'exercice de bureau de change, outre la dynamisation du marché boursier et son réorganisation, la publication du cadre juridique régissant le financement participatif (crowdfunding), l'inauguration de deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal pour soutenir l'activité de l'exportation vers l'Afrique.

Les réformes ont concerné également le cadre de l'investissement, selon le rapport soulignant que la mise en œuvre de la nouvelle loi relative à l'investissement a permis des réels progrès notamment en matière de décentralisation du traitement des décisions, de garanties, de suppression des restrictions légales concernant les étrangers. Le CNESE qui a signalé la hausse en 2023 des projets inscrits au niveau de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement est par ailleurs revenue sur les mesures prises pour la consolidation du cadre de vie et du pouvoir d'achat des citoyens, mais aussi l'organisation des marchés lesquels « ont été correctement approvisionnés, notamment en produits de première nécessité ».

La politique de commerce extérieur qui permet de préserver les ressources financières externes et protéger la production nationale a été également évoquée dans ce rapport qui cite les différentes mesures prises dans ce sens. Ceci, en plus de l'évolution du volume des exportations hors hydrocarbures. « Grace aux performances de la balance commerciale, l'évolution de la balance des paiements en 2023 montre une position excédentaire avec un solde positif de 6,35 milliards de dollars », a-t-on précisé.

Toutefois, le CNESE a souligné que « la mise en application du mécanisme d'ajustement Carbone aux frontières en octobre 2023 pourrait avoir un impact significatif sur les exportations des engrais, acier et fer ».

Dans le secteur financier, le rapport a salué les avancées constatées notamment en matière de recettes fiscales qui ont affiché en 2023 une hausse de 17%, des assurances qui ont évolué de 3,5%, des transactions via internet qui ont augmenté de 77%, en sus du développement remarquable de la finance islamique. Concernant l'inflation, le CNESE évoque une « maîtrise du rythme annuel d'évolution des prix malgré la tendance haussière enregistrée au niveau mondial ».

Le rapport du CNESE a souligné les avancées constatées au niveau de certains secteurs tels que l'agriculture considéré comme un levier important de la croissance, le BTPH qui représente 80% des projets dégelés au cours des années 2022 et 2023, les transports ainsi que le secteur du tourisme.



[Concours international de robotique en Corée du Sud : Les Algériens raflent la première place.](#)



L'Algérie continue de briller sur la scène internationale en décrochant la première place au concours mondial de robotique pour enfants, qui s'est tenu en Corée du Sud, en raflant une dizaine de trophées dans plusieurs spécialités. C'est ce qu'a annoncé, ce samedi, Yacine Oualid, ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises.

Suite à cette victoire, M. Oualid a exprimé sa fierté sur sa page officielle en déclarant que « l'Algérie obtient aussi des médailles en dehors des pistes et des terrains, et notre drapeau flotte également dans les concours technologiques ».

Il a précisé que les enfants algériens ont remporté la première place au concours international de robotique pour enfants en Corée du Sud dans plusieurs spécialités. Les équipes algériennes victorieuses ont proposé des projets innovants dans divers domaines. Il s'agit notamment du domaine médical, avec des solutions pour améliorer les soins, d'innovations intelligentes pour l'extinction des incendies et des projets de maisons intelligentes, visant à rendre la vie quotidienne plus pratique et connectée.

Le ministre a tenu à exprimer sa reconnaissance envers « la start-up NewGateRobot, spécialisée dans l'enseignement de la robotique, qui a accompagné nos jeunes talents ». Il a également salué les talents des jeunes lauréats, exprimant « toute notre admiration pour nos jeunes talents des wilayas de Médéa, Sétif et Alger pour cet exploit remarquable ».

Il convient de noter que NewGateRobot est une start-up algérienne qui a établi des partenariats avec « My robot time » de la Corée du Sud ainsi qu'avec l'Union internationale des robots et jeunes. La société a mis en place des collaborations avec plusieurs centres de formation et d'innovation technologique à travers le pays, spécialisés dans la robotique éducative, l'intelligence artificielle et les sciences informatiques.

Le programme de ces centres est principalement destiné aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Ces centres organisent, tout au long de l'année scolaire, des ateliers pratiques et des formations dans divers domaines, notamment dans les sciences, la mécanique, l'électronique, la chimie, ainsi que dans les langues de programmation informatique et les langues étrangères.

A la fin de chaque année scolaire, les enfants formés reçoivent un diplôme de la société sud-coréenne « My robot time », leur permettant de participer à des concours internationaux organisés en Corée du Sud, en Russie, en Thaïlande, ainsi que la possibilité de s'inscrire à des camps internationaux de robotique.

Pour mémoire, en 2020, les candidats algériens avaient raflé pour la première fois la médaille d'or à ce concours international. A cette occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait honoré les jeunes lauréats algériens qui représentaient l'Algérie dans ce concours international, marqué par la participation de plus de 500 enfants venus d'une quinzaine de pays.

Le président Tebboune avait alors félicité les trois jeunes lycéens de la wilaya de Sétif, Nazim Assefrane et Mohamed-Amine Atoui, le jeune Younès Abdessami, âgé de seulement 15 ans, élève dans une école de programmation et de robotique. Les lauréats avaient été primés pour le développement d'un projet de ferme intelligente gérant à la fois l'élevage et l'agriculture.



[Indicateurs positifs de l'économie nationale : La dynamique de transformation se poursuit](#)

L'économie nationale a enregistré une série d'indicateurs positifs traduisant la poursuite de la dynamique de sa transformation, a affirmé le rapport du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) pour l'année 2023, qui a recommandé la nécessité d'accélérer les efforts pour soutenir un environnement propice au développement.

«L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale fondée sur les engagements présidentiels visant à consacrer une nouvelle politique indépendante de la rente pétrolière. Cette transformation, poursuit le rapport, se traduit par des mesures engagées en matière de finances publiques, de réforme bancaire, d'investissement, de commerce extérieur, de soutien à l'entreprise, d'organisation des marchés et de protection du pouvoir d'achat des citoyens. Dans ce cadre, l'année 2023 a été marquée par le début de la mise en œuvre effective du nouveau mode de gouvernance du budget de l'Etat et de la promulgation de la loi monétaire et bancaire qui a introduit la monnaie numérique de la banque centrale (dinar algérien digital), redéfinit les opérations bancaires pour inclure celles conformes aux principes de la finance

islamique et la création d'un Comité national des paiements (CNP). Un règlement a été promulgué définissant les conditions d'autorisation et d'exercice de bureau de change, outre la dynamisation du marché boursier et sa réorganisation, la publication du cadre juridique régissant le financement participatif (crowdfunding), l'inauguration de deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal pour soutenir l'activité de l'exportation vers l'Afrique. Les réformes ont concerné également le cadre de l'investissement, selon le rapport soulignant que la mise en œuvre de la nouvelle loi relative à l'investissement a permis de réels progrès notamment en matière de décentralisation du traitement des décisions, de garanties, de suppression des restrictions légales concernant les étrangers. Cela a permis d'enregistrer 4.574 projets au niveau de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI) à fin 2023, en hausse de 153% comparativement à 2022. Le nombre des investissements étrangers enregistré a évolué, quant à lui, à 87 projets à fin 2023, d'un montant de 853 milliards de dinars, contre 14 projets en 2022 et 1 projet en 2021. S'agissant des mesures prises pour la consolidation du cadre de vie et du pouvoir d'achat des citoyens, le rapport a mis en exergue notamment la revalorisation des salaires, des pensions et allocations de retraite, la hausse de l'allocation chômage, l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité. Par ailleurs, le rapport met aussi en avant la politique de commerce extérieur qui permet de préserver les ressources financières externes et de protéger la production nationale. Ainsi, plusieurs mesures ont été prises à l'instar de la création du Haut Conseil de régulation des importations, chargé de déterminer et d'orienter la politique appliquée en la matière et de proposer les mesures visant à favoriser la substitution aux importations. Cela s'ajoute à la mise en place au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) pour examiner les demandes des importateurs et leur conformité avec les orientations des pouvoirs publics. En matière d'organisation des marchés, le rapport souligne que ceux-ci ont été «correctement approvisionnés, notamment en produits de première nécessité, malgré des ruptures occasionnelles ou conjoncturelles». En parallèle, les exportations hors hydrocarbures ont connu une évolution marquante qui a permis de doubler leur taux de couverture des importations de 6,5% en 2020 à 11,4% en 2023. Grace aux performances de la balance commerciale, l'évolution de la balance des paiements en 2023 montre une position excédentaire avec un solde positif de 6,35 milliards de dollars.



[Dans une étude comparative effectuée par la rédaction d'El Moudjahid sur le pouvoir d'achat en Algérie : Ce que nous révèlent les chiffres](#)

- **Le salaire minimum garanti a été pris comme référence de comparaison pour mesurer l'impact de la hausse des prix dans un pays donné ; il faut tenir compte de la catégorie sociale la plus vulnérable.**
- **Les pays choisis sont : trois d'Afrique du Nord (Egypte, Maroc et Tunisie), quatre d'Europe (France, Espagne et Belgique) et enfin la Turquie qui est un partenaire commercial stratégique de l'Algérie.**
- **L'analyse des données démontre que les citoyens algériens sont mieux lotis que ceux de beaucoup d'autres pays.**

Le monde vit une crise économique globale, induite par des facteurs objectifs (augmentation accrue de la population mondiale, réchauffement climatique dévastateur pour certaines cultures agricoles,

pandémie du Covid-19 ou subjectifs (conflits régionaux ayant entraîné des perturbations dans la production ou l'acheminement de produits alimentaires et énergétiques de base), engendrant des hausses de prix dans la majorité de pays du globe. L'Algérie n'y échappe pas puisque même si elle s'est résolument lancée dans une politique économique audacieuse et ambitieuse ayant pour but d'assurer son indépendance économique, elle reste tributaire des fluctuations du marché mondial concernant plusieurs produits stratégiques.

Faut-il pour autant s'inquiéter pour le pouvoir d'achat des citoyens ? La hausse des prix imposée par la conjoncture mondiale, peut engendrer quelques craintes, mais une analyse lucide des données démontre que les citoyens algériens sont mieux lotis que ceux de beaucoup d'autres pays. Pour le démontrer, nous avons effectué un comparatif des prix de produits de base dans un certain nombre de pays en prenant pour référence de comparaison le salaire minimum garanti dans ces pays pour mesurer l'impact de la hausse des prix dans un pays donné. Il faut cependant tenir compte de la catégorie sociale la plus vulnérable, à savoir ceux qui touchent le salaire minimum garanti. Les pays choisis sont au nombre de sept: trois de l'Afrique du Nord (Egypte, Maroc et Tunisie), quatre d'Europe, dont trois pas éloignés de l'Algérie et abritant une forte communauté algérienne (France Espagne et Belgique) et la Turquie qui est un partenaire commercial stratégique de l'Algérie. L'Italie et le Royaume-Uni n'ont pas été inclus dans le comparatif car il n'existe pas de salaire minimum garanti mensuel unifié dans l'un de ces pays alors que l'unité de mesure du travail dans le second est l'heure et non pas le mois. Les salaires minimums garantis dans lesdits pays sont : 20.000 DZD (dinars algériens), en Algérie, 6.000 EGP (livres égyptiennes), en Egypte, 3.120 MAD (dirhams marocains), au Maroc, 459,264 TND (dinars tunisiens), en Tunisie, 17.002 TRY (livres turques), en Turquie, 1.767 EUR (euros), en France, 1.323 EUR, en Espagne et 1.994 EUR ,en Belgique. Nous avons calculé le pourcentage du coût de cinq produits de large consommation (semoule, lait, eau potable, électricité et gazoil) dans ces pays par rapport au salaire minimum garanti pour savoir quels sont les pourcentages les plus intéressants. Dans certains pays, ces produits sont certes subventionnés par l'État, ce qui explique que les prix sont faibles, mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont appliqués sur le marché local et doivent donc être pris en compte. Pour l'eau potable, ressource indispensable, le prix minimum du mètre cube en Algérie (à Alger plus précisément) est de 8,65 DZD, soit 0,04 % du salaire minimum garanti. C'est le deuxième pourcentage le plus bas après celui de l'Egypte (0,01 %), et donc le plus intéressant, comparativement aux autres pays, objets de la comparaison, y compris les pays européens qui, de par leur situation géographique, bénéficient d'une bien meilleure pluviométrie que les pays africains. En France, son prix minimum constitue 0,243 % du salaire minimum, alors qu'au Maroc, il est de 0,08 %. Le pays dont le pourcentage est le plus élevé par rapport au salaire minimum est l'Espagne (0,29 %). Autre produit de base : la semoule ordinaire. En Algérie, son prix est fixé à 36 DZD le kilogramme, soit 0,18 % du salaire minimum garanti. C'est un peu moins intéressant que les 0,10 % en Belgique et 0,172% en Tunisie, mais beaucoup plus intéressant que la France (0,203%) , le Maroc (0,224%) , l'Espagne (0,27%) et l'Egypte (0,48%). En parlant de produits de base, on ne peut ne pas citer le lait, indispensable pour la croissance humaine. En Algérie, le litre de lait subventionné est cédé à 25 DZD, soit 0,125 % du salaire minimum garanti. Les trois pays de l'Europe occidentale font mieux (0,035% en Belgique, 0,5% en Espagne et 0,53% en France). Des données qui suivent une logique puisque la pluviométrie abondante rend l'aliment de bétail essentiel pour l'élevage de vaches laitières disponible et à bas prix. Cependant, le prix du lait en Algérie est bien plus intéressant qu'en Tunisie (0,26%), au Maroc (0,27%), en Turquie (0,35%) et en Egypte (0,66 %), pays où le lait est également subventionné. Côté énergie, le produit incontournable est l'électricité, objet de restrictions dans bon nombre de pays en raison de l'augmentation des tarifs du gaz sur le marché mondial. Si le tarif le plus bas du kilowatt/heure est intéressant dans les pays européens (0,006 % du salaire minimum garanti en France et en Belgique, 0,008 % en Espagne et 0,009 % en Turquie), pays où on utilise le gaz et aussi les courants des fleuves pour engendrer l'électricité, il est encore beaucoup plus intéressant en Algérie (0,002 %),

l'un des pays au monde où l'électricité est la moins chère, bien moins chère qu'en Europe occidentale et qu'en Afrique. C'est bien mieux qu'au Maroc (0,28%), qu'en Tunisie (0,38 %) et qu'en Egypte (0,11 %).

Le carburant est également une énergie importante, surtout le gasoil pour le transport, domaine dans lequel l'Algérie, avec 29,01 DZD le litre (0,145 % du salaire minimum garanti), est bien mieux lotie que l'Egypte (0,166%), la Turquie (0,232%), le Maroc (0,445%) et la Tunisie (0,48%). Tous ces chiffres concernant des produits de première nécessité reflètent une réalité qu'il ne faut pas occulter : aussi chère que peut paraître, aux yeux de certains, la vie en Algérie, elle est bien moins chère que dans des pays de la même région géographique. En prenant comme indicateur le salaire minimum garanti dans chacun de ces pays, il est clair que la majorité des prix des produits de base sont plus bas en Algérie grâce, notamment, au maintien de la politique sociale de l'Etat et au soutien aux plus démunis, options défendues bec et ongle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'à la gestion rationnelle des ressources économiques. L'inflation est un phénomène mondial qu'avait enclenchée la pandémie du Covid-19 et qu'ont aggravée les conflits régionaux. Mais force est de reconnaître que la politique de notre gouvernement a permis de mieux la juguler par rapport à d'autres pays



DGI : Numérisation des services des impôts

Une plateforme numérique pour le paiement des droits de timbres fiscaux. La Direction générale des impôts (DGI), a lancé, jeudi dernier à Alger, la plateforme numérique «Tabioucom», dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux.

Ce service sera élargi dans «les prochains jours» pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres du commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires. Selon le ministre des Finances, Laaziz Faid, cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches administratives, afin de permettre au citoyen ainsi qu'à l'opérateur économique d'éviter les déplacements aux recettes des impôts pour s'acquitter des droits de timbre, ainsi que «d'éviter toute forme de contrebande et de falsification des timbres fiscaux».

Les services disponibles sur la plateforme «tabioucom» sont un «modèle à suivre» en matière de développement des services numériques, qui «contribueront, sans doute, au renforcement de la confiance entre le citoyen et l'administration», a indiqué le ministre, soulignant l'importance de promouvoir cette plateforme et d'œuvrer à élargir les services numériques pour inclure plus de mesures fiscales dans le «proche avenir».

Après avoir rappelé les réalisations numériques dans le secteur financier, M. Faid a souligné que ces réalisations visaient «principalement à instaurer une gestion électronique permettant à tous les acteurs de ce secteur, y compris les impôts, les douanes, les domaines, la trésorerie, la comptabilité, les banques et les services du budget, de mettre en place des systèmes d'information garantissant une gestion transparente et efficace, ainsi que la fourniture de services numériques de haute qualité».

Pour sa part, la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, a qualifié, dans son intervention, le lancement de cette plateforme de «démarche innovante et de bond qualitatif» dans le processus d'amélioration et de simplification des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques. Entre autres avantages de la plateforme «tabioucom», la responsable a cité l'augmentation du recouvrement fiscal, la mobilisation des ressources fiscales, et la garantie des droits du Trésor public à

travers la création d'un mécanisme permettant de vérifier le paiement effectif, ainsi que la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour renforcer l'inclusion financière.

Elle a également fait savoir qu'un espace sera mis à la disposition des services concernés par la délivrance des documents d'identité et de mobilité, permettant à l'administration, auprès de laquelle a été déposé le dossier, de vérifier et de valider l'authenticité des reçus du e-paiement afin d'éviter toute falsification ou utilisation illégale. R.E.



La révolution fiscale en ligne avec « Tabioucom » : payez vos droits de timbres simplement et rapidement

La Direction générale des impôts (DGI) a récemment dévoilé sa nouvelle plateforme numérique « Tabioucom », qui offre aux citoyens et aux opérateurs économiques algériens la possibilité de régler en ligne les droits de timbre, dans le cadre de la modernisation des services publics.

Accessible 24h/24 et 7j/7, « Tabioucom » permet aux utilisateurs de payer leurs droits de timbre à l'aide d'une carte Edahabia ou d'une carte CIB. Une fois le paiement effectué, un reçu électronique est généré et peut être téléchargé pour servir de preuve lors de démarches administratives telles que l'obtention d'un passeport, d'une carte nationale d'identité ou d'un permis de conduire.

Ce nouvel outil, fruit d'une collaboration entre plusieurs ministères et entités, dont le ministère des Finances, le ministère de l'Intérieur, la Poste et les Télécommunications, le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) et l'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN), s'inscrit dans une démarche visant à simplifier les procédures administratives et à garantir la sécurité des transactions grâce à un système de vérification en temps réel.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a salué cette initiative comme étant une avancée majeure dans la digitalisation des services en Algérie, soulignant l'importance de continuer dans cette voie pour élargir ces services à d'autres mesures fiscales et renforcer la transparence, l'efficacité et la confiance entre l'administration et les citoyens.

De son côté, la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a mis en avant les bénéfices de « Tabioucom », notamment l'augmentation du recouvrement fiscal et la promotion de l'inclusion financière à travers l'utilisation croissante des moyens de paiement électroniques.

Avec le lancement de cette plateforme, l'Algérie franchit une étape importante vers la modernisation de son système fiscal et la facilitation des démarches administratives pour ses citoyens et ses acteurs économiques.

مباحثات جزائرية صينية في مجال الرقمنة

استقبلت الوزيرة المحافظة السامية للرقمنة، مريم بن مولود، رئيسة قسم خدمات التسويق والمبيعات العالمية للحوسبة السحابية في مجموعة هواوي الصينية، جاكلين شي

ووفقا لما نقله اذاعة الجزائر الدولية، فان هذا اللقاء، يندرج في اطار المتابعة الدورية لمدى تقدم أشغال مشروع إنجاز المركز الوطني الجزائري للخدمات الرقمية

والى جانب ذلك، فقد تطرق الطرفان إلى آفاق الشراكة في مجال تكنولوجيا المعلومات، يضيف المصدر ذاته

إطلاق مبادرة "رؤية لغد أفضل" بحضور خبراء وأخصائيين في الاقتصاد

هذه "وصفة" جذب الاستثمارات الأجنبية للجزائر

كشف رئيس المركز العربي الإفريقي للاستثمار والتطوير، أمين بوطالبي عن إطلاق مبادرة "رؤية لغد أفضل"، وهي مبادرة لتشجيع الاستثمار وتفعيله على محور الشباب وحاملي المشاريع وتعزيز الابتكار، مع تفعيل دور خبراء الاقتصاد والجالية الجزائرية والمجتمع المدني لجلب الاستثمارات إلى الجزائر

وتتضمن مبادرة "رؤية" وصفة سيتم اعتمادها خلال المرحلة المقبلة لتحويل الجزائر إلى قبلة الاستثمارات الأجنبية، وسينبثق عن هذه المبادرة مجلس ولجان و6 نواب

وقال أمين بوطالبي، خلال الإطلاق الرسمي لهذه المبادرة السبت بالجزائر العاصمة، إنه لتكريس هذه الرؤية وتحقيق اقتصاد مستدام بين سنوات 2025 و2030 وبين 2030 و2040، يجب دعم مجالات الاقتصاد الأخضر والطاقات المتجددة والصناعة والفلاحة والرقمنة وقطاعات أخرى، كما يجب التفكير في حلول اقتصادية فعالة وتكريسها في الجزائر

ويرى بوطالبي، أن معدّلات التضخم المرتفعة في العالم تفرض حلولاً فورية لتحقيق تكامل اقتصادي مستدام بحلول سنوات 2030 و2040 مع تعزيز الإبتكار لدى الشباب وتكريس دور الكفاءات الجزائرية المتواجدة بالخارج، والاستفادة من التجارب السابقة، والبحث عن حلول ورؤى قابلة للتطبيق في المستقبل والاستثمار على المدى البعيد، مشدداً على أنه لا يمكن رسم خارطة الاستثمار بدون ضبط رؤية على المدى البعيد تتضمن تحديد الإمكانيات وشعب الاقتصاد وفرص المبادرة

وتتضمن خطة النهوض بالاستثمار، وفق المتحدث، تمكين الشباب والمرأة في القطاعات الاقتصادية المختلفة، وتشجيع المرأة المفاولة وتمكينها من مكانة هامة في الاستثمار مستقبلا، وتطوير تكنولوجيا الاتصال وكذا الرقمنة لتحديد أهداف التنمية وتعزيز البحث العلمي وربط شبكات البحث العلمي بالمؤسسات وتسهيل الأبحاث، الاستثمار في الجالية الجزائرية في الخارج وتمكينها من نقل الخبرات واستغلالها لتعزيز القدرة التنافسية للاقتصاد الجزائري، وتوجيه رأسمالها لاستثمارات هامة

كما تحتوي وصفة النهوض بالاستثمار على المدى البعيد في الجزائر على توجيهات بضرورة بناء شراكات قوية وفاعلة مع شركات هامة في مجال ريادة الأعمال والمساهمة في خلق فرص عمل كبرى، واستغلال الدبلوماسية الاقتصادية وتعزيز الأمن القانوني للقوانين الاقتصادية في الجزائر والتي ستمكّن من جلب استثمارات جديدة وتعزيز التجارة مع مختلف دول العالم وتشجيع المبادرة ورفع جاذبية الاستثمار وتحقيق أهداف التنمية المستدامة للاتحاد الإفريقي والجزائر، ورفع الصادرات خارج المحروقات، حيث تم تحقيق لحد الآن صادرات خارج المحروقات تجاوزت 7 مليار دولار وهو رقم كبير سيرتفع إلى 15 مليار دولار خلال السنتين المقبلتين

من جهته، أكد رئيس الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، أمير ركاش، على أن تسطير رؤية واضحة للاستثمار بات أكثر من ضروري للمرحلة المقبلة لتحويل الجزائر إلى قطب جاذب للاستثمار، حيث يجب أن تكون الأهداف مدروسة بدقة مع

إعداد إستراتيجية على المدى البعيد تحدد الإمكانيات والشعب المتوفرة، حيث أن الجزائر تتمتع بتجارب هامة في هذا المجال.

الشعب

منصة رقمية لشراء الطوابع الجبائية

أطلقت المديرية العامة للضرائب، اليوم الخميس بالجزائر العاصمة، المنصة الرقمية "طابكم"، التي تتيح لمستعملها الدفع الإلكتروني لحقوق الطوابع الجبائية واستخراجها عبر الإنترنت

تتيح هذه المنصة، المتوفرة على مدار الساعة وطيلة أيام الأسبوع، دفع حقوق الطابع المستحقة عبر بطاقة الذهبية أو بطاقة الدفع البنكية، وتحميل وصل الدفع وطبعه

ويشكل هذا الوصل، حسب الشروح المقدمة بالمناسبة، وثيقة إلكترونية تدرج في مرحلة أولية في ملفات جواز السفر المستخرج في الجزائر، بطاقة التعريف الوطنية (في حالات خاصة)، وكذا رخصة السياقة

وسيتم في "الأيام القادمة" توسيع نطاق هذه الخدمة لتشمل وثائق إدارية أخرى، تتمثل في جواز السفر الصادر خارج الوطن، تأشيرات السفر، السجلات التجارية، عقود النقل، بطاقة الإقامة للأجانب وكذا الوثائق القنصلية

ويمكن الولوج لهذه المنصة، المتوفرة بثلاثة لغات (العربية، الإنجليزية، الفرنسية)، عبر الموقع الإلكتروني ، فيما تم وضع خلية دعم ومساعدة لاستقبال انشغالات المستخدمين وتوجيههم، ([tabioucom.mf.go v.dz](http://tabioucom.mf.go.v.dz)) (tabioucom@mf.gov.dz) عبر البريد الإلكتروني

وتم التأكيد خلال الشروح المقدمة، على أن تصميم هذه المنصة تم من طرف فرق عمل شكلت على مستوى كل من وزارة المالية، وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية، وزارة البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، تجمع النقد الآلي، شركة النقد الآلي والمعاملات التلقائية بين البنوك وكذا مؤسسة دعم تطوير الرقمنة

وأشرف على إطلاق هذه المنصة وزير المالية، لعزیز فايد، بحضور وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، كريم ببي تريكي، والوزيرة المحافظة السامية للرقمنة، مريم بن مولود، وسيط الجمهورية، مجيد عمور، ممثل عن وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية، وكذا ممثلين عن البرلمان بغرفتيه



إطلاق منصة "طابكم" لتسهيل شراء واستخراج الطوابع الجبائية عبر الإنترنت

أشرف على حفل الإطلاق وزير المالية لعزیز فايد، بحضور عدد من المسؤولين من بينهم وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية كريم ببي تريكي، والوزيرة المحافظة السامية للرقمنة مريم بن مولود، إضافة إلى وسيط الجمهورية مجيد عمور وممثلين عن وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية والبرلمان بغرفتيه

تتيح منصة "طابكم"، التي تعمل على مدار الساعة طوال أيام الأسبوع، إمكانية دفع حقوق الطوابع باستخدام بطاقة الذهبية أو بطاقة الدفع البنكية، مع توفير وصل الدفع الذي يمكن تحميله وطباعته

وفقاً لما تم شرحه خلال الحفل، يُعتبر وصل الدفع وثيقة إلكترونية يمكن استخدامها في ملفات جواز السفر المستخرج داخل الجزائر، بطاقة التعريف الوطنية في حالات خاصة، ورخصة السياقة. وسيتم في الأيام القادمة توسيع نطاق هذه الخدمة لتشمل وثائق إدارية أخرى مثل جواز السفر الصادر خارج الوطن، تأشيرات السفر، السجلات التجارية، عقود النقل، بطاقة الإقامة للأجانب، والوثائق القنصلية.

المنصة متاحة بثلاث لغات: العربية، الإنجليزية، والفرنسية، ويمكن الوصول إليها عبر الموقع الإلكتروني كما تم توفير خلية دعم ومساعدة عبر البريد الإلكتروني (tabioucom.mf.gov.dz).
للتلقي استفسارات المستخدمين وتوجيههم (tabioucom@mf.gov.dz)

وتم تصميم المنصة بجهود مشتركة بين وزارة المالية، وزارة الداخلية، وزارة البريد، تجمع النقد الآلي، شركة النقد الآلي والمعاملات التلقائية بين البنوك، ومؤسسة دعم تطوير الرقمنة. وخلال العرض التطبيقي، أظهرت المنصة مرونة كبيرة في عملية شراء واستخراج الطوابع.

كما تم توقيع اتفاق شراكة وتعاون بين المديرية العامة للضرائب والمديرية العامة للعصرنة والوثائق والأرشيف بوزارة الداخلية، يحدد آليات التحقق من صحة إيصالات الدفع الإلكتروني للطوابع الجبائية.

وأكد وزير المالية، في كلمته بالمناسبة، أن هذه المنصة تمثل خطوة إضافية نحو تطوير الخدمات الرقمية وتبسيط الإجراءات الإدارية، مشيراً إلى أن هذه المبادرة ستساهم في تعزيز الثقة بين المواطن والإدارة وتفادي التهريب والتزوير.

من جانبها، وصفت المديرية العامة للضرائب، آمال عبد اللطيف، إطلاق منصة "طابعكم" بالخطوة الرائدة والقفزة النوعية في مسار تحسين الخدمات المقدمة للمواطنين والمتعاملين الاقتصاديين، مؤكدة على أهمية استخدام وسائل الدفع الإلكتروني وتعزيز الشمول المالي. وأشارت إلى أن مشاريع رقمية أخرى سيتم إطلاقها تدريجياً في المستقبل القريب.



إطلاق منصة رقمية لاقتناء الطوابع الجبائية

أطلقت المديرية العامة للضرائب، اليوم الخميس بالجزائر العاصمة، المنصة الرقمية "طابعكم"، التي تتيح لمستعمليها الدفع الإلكتروني لحقوق الطوابع الجبائية واستخراجها عبر الإنترنت.

وأشرف على إطلاق هذه المنصة وزير المالية، لعزیز فايد، بحضور وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، كريم ببيبي تريكي، الوزيرة المحافظة السامية للرقمنة، مريم بن مولود، وسيط الجمهورية، مجيد عمور، ممثل عن وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية، وكذا ممثلين عن البرلمان بغرفتيه.

وتتيح هذه المنصة، المتوفرة على مدار الساعة وطيلة أيام الأسبوع، دفع حقوق الطابع المستحقة عبر بطاقة الذهبية أو بطاقة الدفع البنكية، وتحميل وصل الدفع وكذا طبعه.

ويشكل هذا الوصول، حسب الشروح المقدمة بالمناسبة، وثيقة إلكترونية تدرج في مرحلة أولية في ملفات جواز السفر المستخرج في الجزائر، بطاقة التعريف الوطنية (في حالات خاصة)، وكذا رخصة السياقة.

وسيتم في "الأيام القادمة" توسيع نطاق هذه الخدمة لتشمل وثائق إدارية أخرى، تتمثل في جواز السفر الصادر خارج الوطن، تأشيرات السفر، السجلات التجارية، عقود النقل، بطاقة الإقامة للأجانب وكذا الوثائق القنصلية.

ويمكن الولوج لهذه المنصة، المتوفرة بثلاثة لغات (العربية، الإنجليزية، الفرنسية)، عبر الموقع الإلكتروني (tabioucom.mf.gov.dz)، فيما تم وضع خلية دعم ومساعدة لاستقبال انشغالات المستخدمين وتوجيههم، عبر البريد الإلكتروني (tabioucom@mf.gov.dz).

وتم التأكيد خلال الشروح المقدمة، على أن تصميم هذه المنصة تم من طرف فرق عمل شملت على مستوى كل من وزارة المالية، وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية، وزارة البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، تجمع النقد الآلي، شركة النقد الآلي والمعاملات التلقائية بين البنوك وكذا مؤسسة دعم تطوير الرقمنة.

وبهدف الوقوف على حسن عمل هذه المنصة، تم تقديم عرض تطبيقي باستعمال بيانات حقيقية، أظهر سلاسة كبيرة أثناء عملية اقتناء واستخراج الطوابع الجبائية.